

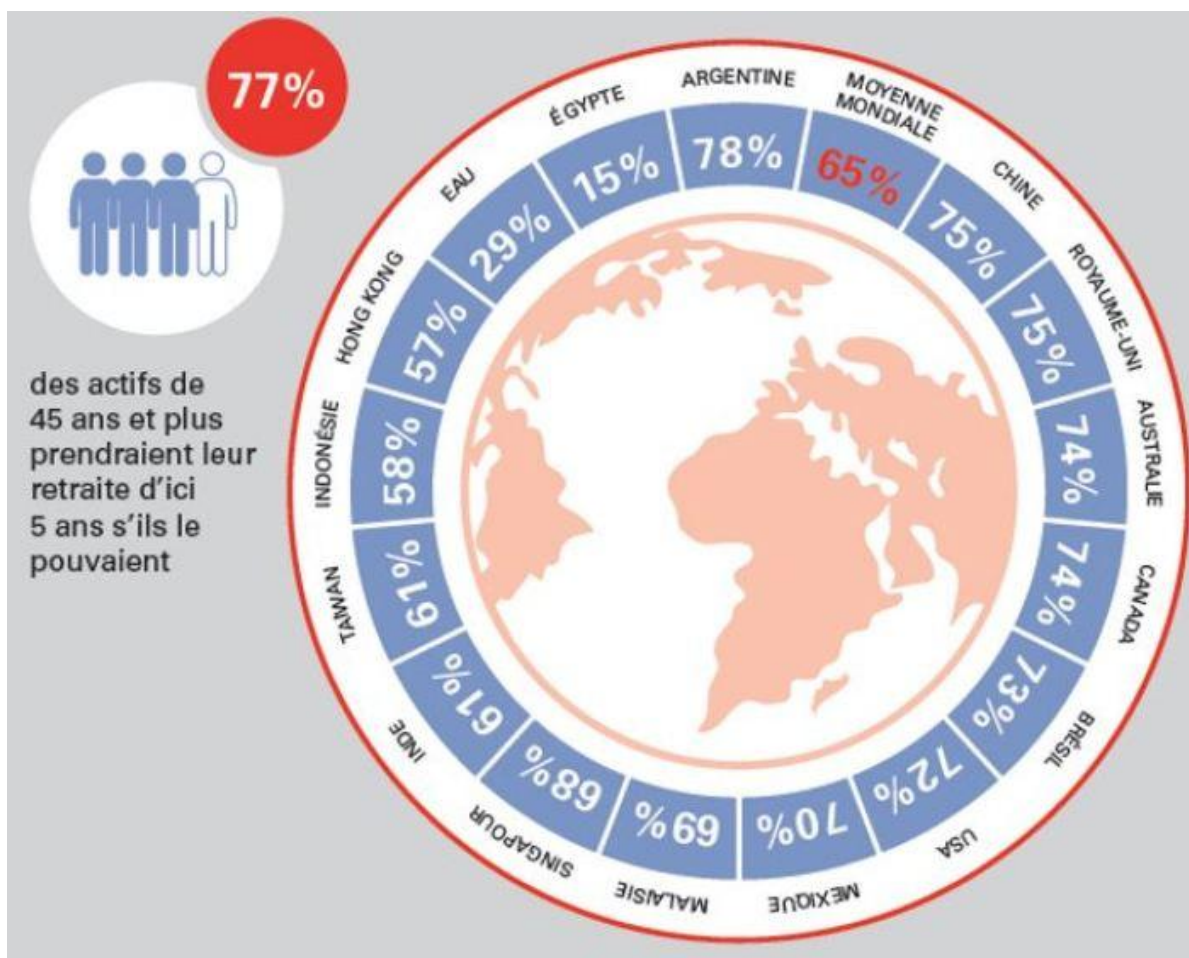
REVUE DE PRESSE DE LA SEMAINE 04

27 01 16 Pourquoi la retraite obsède les Français de plus de 45 ans

BFM business

77% des Français âgés de 45 ans et plus souhaiteraient partir à la retraite dans les cinq années à venir selon le rapport annuel de HSBC, le chiffre le plus haut derrière l'Argentine. Mais malgré cela, bon nombre d'obstacles se dressent devant les actifs désireux de quitter plus tôt leur poste.

Plus tôt la retraite arrivera, mieux cela vaudra. C'est ce que semblent penser les actifs français de plus de 45 ans, au vu des résultats de la dernière édition du rapport mondial sur les retraites de la Banque HSBC (*). Plus des trois-quarts (77%) des actifs de 45 ans ou plus souhaiteraient, s'ils le pouvaient, partir à la retraite dans les cinq années à venir. Un chiffre plus fort qu'au Royaume-Uni (75%), aux États-Unis (72%), en Australie (74%) ou encore à Hong Kong (57%). En fait il n'y qu'en Argentine que ce taux est plus élevé (78%).



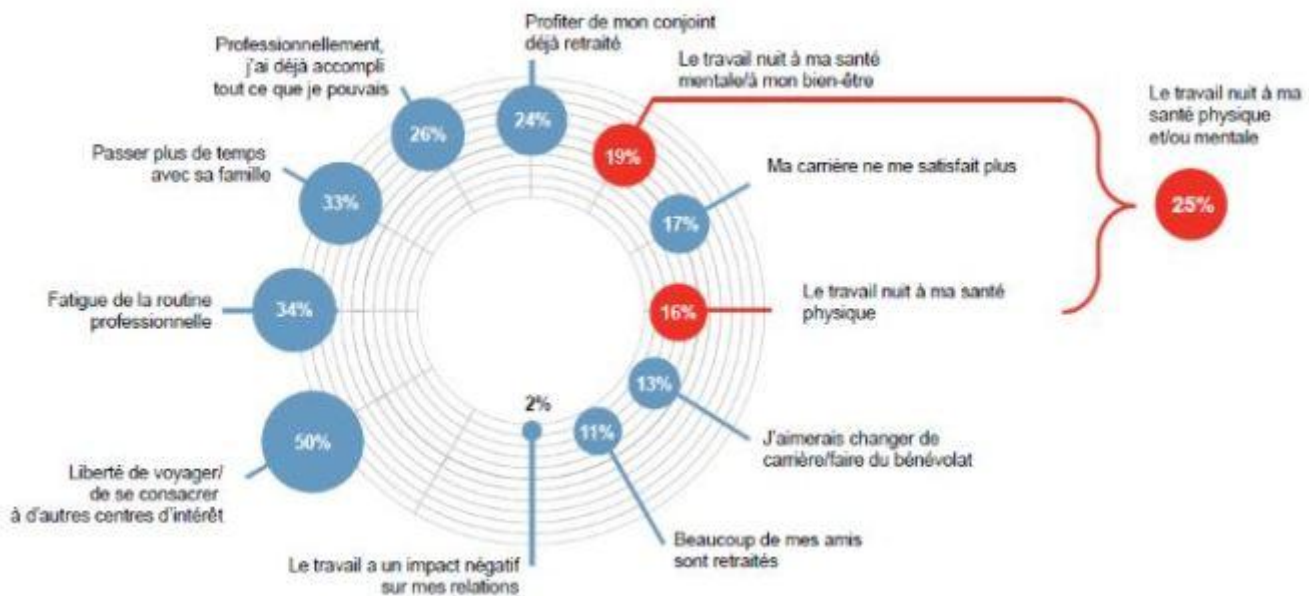
HSBC -

Des difficultés financières

Pourquoi donc les "pré-retraités", comme les auteurs de l'étude les appellent, sont tentés de quitter rapidement le marché du travail? Pour tout un ensemble de raisons. La moitié d'entre eux citent la possibilité de voyager et de se consacrer à d'autres centres d'intérêt. 34% invoquent le poids de la "routine professionnelle" et presque autant (33%) veulent passer plus de temps avec leur famille. Dans la même logique beaucoup (24%) souhaitent rejoindre un conjoint qui lui profite déjà de jours heureux à la retraite.

Certains considèrent que leur carrière plafonne puisque 26% affirment avoir "professionnellement accompli tout ce qu'ils pouvaient" et 17% ne sont plus satisfaits par leur carrière. Enfin et non des moindres, 25% d'entre eux jugent que le travail nuit à leur santé physique et/ou mentale. En revanche, ils sont très peu à considérer que le travail a un impact négatif sur leurs relations (2%).

Les raisons pour lesquelles les actifs de 45 ans et plus aimeraient partir en retraite dans les 5 ans

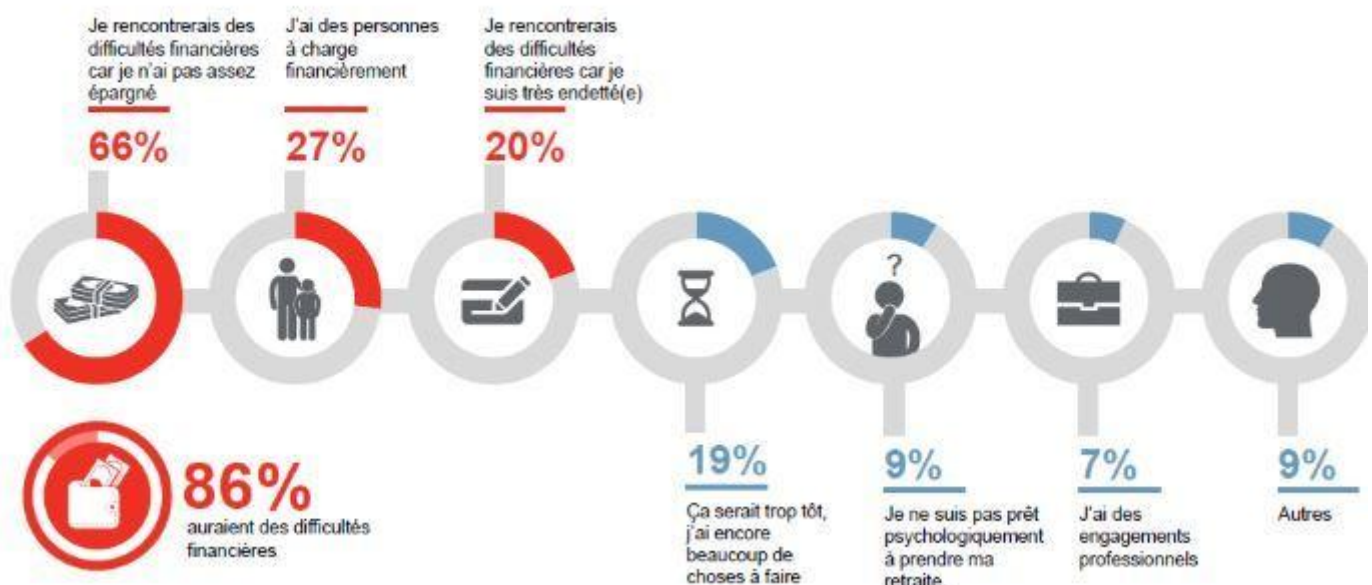


HSBC -

Sauf que dans les faits, beaucoup de ces personnes (54%) ne partiront pas dans les cinq années à venir. Et ce en raison de plusieurs obstacles. Mais le principal reste d'ordre financier: 86% des actifs âgés de 45 ans et plus souhaitant partir dans les cinq années à venir invoquent des difficultés financières.

Certains évoquent leur fort niveau d'endettement (20%), d'autres affirment avoir des personnes à charge (27%). Surtout, les deux-tiers indiquent ne pas avoir assez épargné.

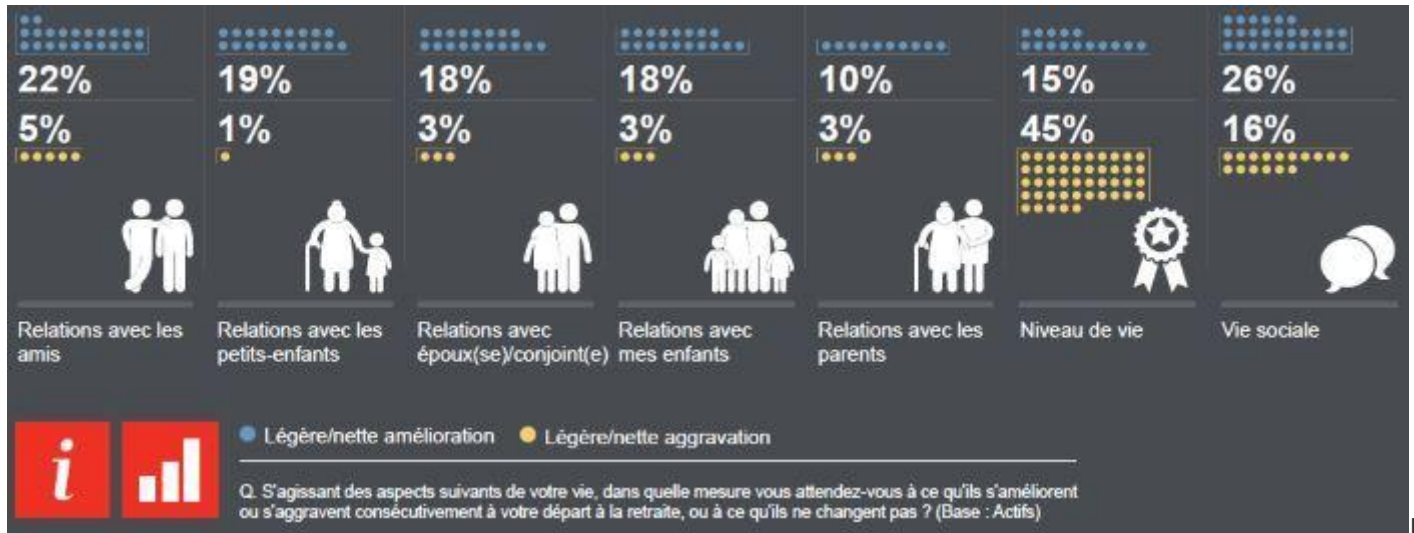
Les difficultés financières sont le principal obstacle à la retraite



HSBC -

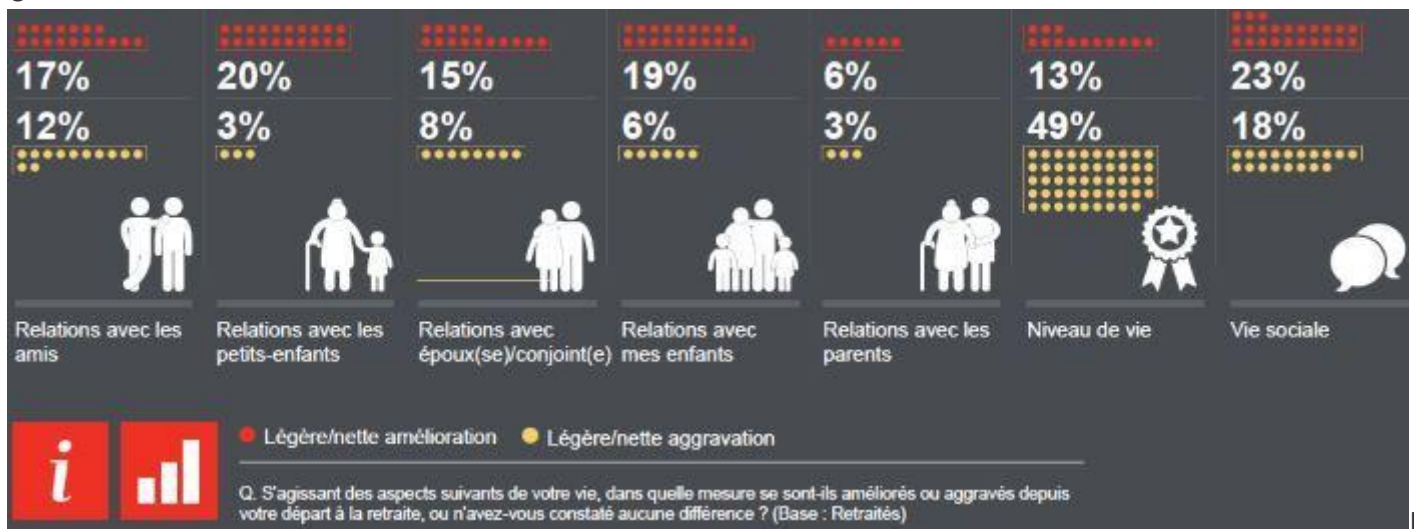
Autres résultats de l'étude, relativement peu surprenants, les actifs s'attendent à voir leur niveau de vie diminuer une fois la retraite venue. 45% d'entre eux envisagent cette hypothèse, ce qui est confirmé par les retraités qui déclarent à 49% que leur niveau de vie a effectivement reculé.

Les actifs s'attendent également à ce que leurs relations avec leurs amis (17%), époux (15%) enfant (19%) et petits-enfants (20%) s'améliorent. Des attentes qui sont là encore vérifiées par les constats des retraités (voir infographie ci-dessous).



HSB

C



HSB

C -

Dernier chiffre, plus inquiétant: 10% des actifs estiment qu'ils n'auront jamais assez de revenus pour se permettre d'arrêter totalement de travailler. Un chiffre en hausse de 4% par rapport à l'an passé.

(*) L'étude de HSBC a été effectuée auprès de 18.207 personnes dans 17 pays. 1.012 individus ont été interrogés en France

28 01 16 Chez les seniors, conduire le plus longtemps possible est bon pour la santé

La Depeche

Continuer à conduire le plus longtemps possible ne permet pas seulement aux personnes âgées de rester indépendantes : une nouvelle étude américaine montre en effet que les seniors qui conduisent encore sont également en meilleure santé.

Une équipe de chercheurs de la Mailman School of Public Health (rattachée à l'université Columbia de New York) a examiné 16 études précédentes s'étant penchées sur la santé de conducteurs des deux sexes âgés de 55 ans et plus, puis a comparé ces résultats avec des données provenant de conducteurs actuels.

Cette étude montre qu'après l'arrêt de la conduite, les seniors voient leur risque de développer des symptômes dépressifs quasiment doubler. La probabilité d'être admis dans une maison de retraite ou un foyer spécialisé est alors multipliée par cinq.

De même, bien que beaucoup de ces seniors aient arrêté de conduire par suite d'un déclin de leurs capacités physiques et cognitives, les résultats de l'étude montrent clairement que ce déclin n'a fait qu'empirer après leur abandon du volant.

L'arrêt de la conduite a également provoqué une réduction de 51% de la taille des cercles sociaux de ces seniors, les femmes connaissant une baisse plus forte dans ce domaine que les hommes. Ceci pourrait contribuer à l'aggravation de l'état de santé observé dans les autres domaines. "Les personnes âgées qui ont arrêté de conduire substituent petit à petit les activités intérieures et domestiques aux activités extérieures, et il se peut que ces activités d'intérieur ne soient pas aussi bénéfiques pour la condition physique qu'une occupation extérieure, comme un emploi ou une activité bénévole", explique Thelma Mielenz, l'une des responsables de l'étude. "Quand le temps est venu de cesser de conduire, il est important d'établir un programme personnalisé pour préserver ses fonctions de mobilité et sa vie sociale."

Les résultats de cette étude sont publiés dans le Journal of the American Geriatrics Society.

Selon l'Association américaine de l'automobile (AAA), les seniors sont parmi les conducteurs les plus sûrs, et leur risque d'accident est moindre, car ils portent plus facilement leur ceinture, respectent mieux les limitations de vitesse et sont moins susceptibles de prendre le volant après avoir consommé de l'alcool.

Pendant, leur fragilité allant croissant, les seniors sont naturellement plus enclins à souffrir de blessures graves -- ou à trouver la mort -- en cas d'accident. En prenant en compte ce risque accru, l'AAA a lancé en 2003 aux États-Unis un programme spécifique (Lifelong Safe Mobility) destiné à permettre aux seniors de continuer à conduire le plus longtemps et le plus sûrement possible, et à rester mobiles même après leur arrêt de la conduite

28 01 16 2015, nouvelle année du chômage des seniors

PAR FRANÇOIS LENGLET
RTL

Sur les 90.000 nouveaux sans-emploi de l'année 2015, 69.000 sont des chômeurs de plus de 50 ans. Le chômage des seniors a ainsi progressé de 8,4% sur un an, alors que celui des 25-49 ans s'est à peu près stabilisé, et que

celui des jeunes (les moins de 25 ans) a même baissé. L'année 2015 est l'année du chômage des seniors. Une nouvelle année, devrions-nous dire. Car le chômage des seniors a doublé depuis cinq ans. Il atteint aujourd'hui 900.000 personnes en France.

Comment peut-on expliquer un tel bond ? C'est simplement la conséquence de la réforme des retraites de 2010, qui a retardé à 62 ans l'âge auquel on peut toucher sa pension au taux maximal. Du coup, les salariés "quinquagénaires plus" restent sur le marché du travail, soit en emploi lorsqu'ils le peuvent - c'est vrai que le taux d'activité des seniors a progressé depuis cette réforme - soit, lorsqu'ils ne le peuvent pas, au chômage, le temps d'accumuler les trimestres qui leur manquent. Ils se trouvent dans une sorte de pré-retraite qui ne dit pas son nom. On a interdit les préretraites parce que les entreprises s'en servaient pour se débarrasser de leurs seniors, qu'elles jugeaient trop coûteux, ou bien pas assez souples, ou pas assez bien formés. Mais du coup, elles contournent cette interdiction en les licenciant et en les mettant à Pôle emploi.

Le nombre de ruptures conventionnelles a littéralement explosé ces dernières années, en particulier pour les seniors

François Lenglet

Le licenciement est facilité par la fameuse rupture conventionnelle. Cette transaction individuelle permet de quitter l'entreprise sur un accord mutuel, avec des indemnités et en ayant droit au chômage. Tout cela peut aussi se faire avec l'accord du salarié, qui n'est pas mécontent de toucher un peu d'argent et d'avoir quelques années d'inactivité avant l'heure. À plus de 50 ans, on a en effet le droit à trois ans d'indemnités, à 70% du salaire net. Le nombre de ruptures conventionnelles a littéralement explosé ces dernières années, en particulier pour les seniors.

Les comptes de l'assurance-chômage peuvent difficilement supporter cela. Il y a aujourd'hui 4 à 5 milliards de déficits annuels, et une dette cumulée de 25 milliards. L'Unedic, qui gère l'assurance-chômage, est devenue le fonds de solidarité qui prend en charge la flexibilité "à la française", avec ces faux pré-retraités, les intermittents du spectacle et le régime spécifique des intérimaires. Les partenaires sociaux (syndicats et patronat) sont entrés en négociation pour établir de nouvelles règles d'indemnisation. Le comble, c'est qu'on nous parle aujourd'hui de dégressivité des allocations, pour redresser les comptes, alors qu'il ne serait pas plus bête de commencer par limiter les abus du système actuel